

PAYSAGE



BAC PRO

Aménagements Paysagers

Formation par
voie scolaire

Faites de votre passion pour la nature une carrière créative et épanouissante. Apprenez à concevoir et entretenir jardins, parcs et terrains de sport en alliant créativité, expertise et respect de l'environnement.

BAC PRO AP 3 ANS

CONTENU DE FORMATION

Organisation et gestion des chantiers, fonctionnement et maintenance des matériels, techniques de création et d'entretien des espaces verts.

Matières générales

En volume équilibré avec les enseignements professionnels

Enseignements professionnels

Stages en entreprise

Chantiers école

Enseignements à l'Initiative de l'Établissement

SPÉCIFICITÉS

• En classe de 2nde

Spécialité Nature, Jardins, Paysages, Forêts (NJPF).

• Unité facultative «Mobilité»

Stage de 4 semaines à l'étranger

LES + DU CAMPUS

- Un atelier de pratique des aménagements paysagers.
- Un atelier agroéquipement.
- Une exploitation horticole avec un parc paysager

ADMISSION

- Après une 3^e de collège ou de l'Enseignement Agricole
- Admission possible en 1^{ère} après une 2nde Générale et Technologique
- Sur dossier dans tous les autres cas.

DÉBOUCHÉS & ÉTUDES SUP

Insertion dans la vie professionnelle

Entreprises de jardins & espaces verts, Collectivités ou Établissements publics

Poursuites d'études

- En BTSA (majoritairement AP).
- En Certificat de Spécialisation.

DIPLÔME

Obtention du Bac Professionnel AP avec une grande part de Contrôles en Cours de Formation (CCF) organisés dans l'établissement et des épreuves nationales en fin de classe de Terminale

Tél. : 02 33 19 41 10
legta.coutances@educagri.fr
www.campusagri.fr

Scannez le QR code
pour + d'infos

